

## ► **Mazières-en-Gâtine. La mutualisation en cours de réalisation**

Pour la première réunion de rentrée du conseil communautaire, mardi, le cabinet Empeiria a présenté le rapport de mutualisation des services.

L'objectif est de gagner en efficacité, en productivité, améliorer l'accueil en mairie et les services rendus à la population, améliorer le travail des agents, maîtriser les effectifs et les finances.

Les dotations de l'Etat diminuant de plus en plus, les communes se solidariseront pour une mutualisation de matériels, mise à disposition de personnels et un service de remplacement, un groupement de commandes. Les municipalités ont trois mois pour réfléchir et donner leur avis lors d'un prochain Conseil en décembre.

**Vente de terrains :** Pascal Olivier a proposé la vente des terrains se situant sur la zone de la Croix-des-Vignes de Saint-Pardoux. Une parcelle cadastrée D1169 sollicitée par l'entreprise Auriau, situé entre la RD 743 et le terrain de l'entreprise BHL, non exploitable et non constructible suivant l'estimation des domaines au prix de 0,55 €

le m<sup>2</sup>. Une parcelle de 3 950 m<sup>2</sup> cédée à l'entreprise Jean Eric Dujour (travaux publics, maçonnerie, rénovation) au prix de 4 € le m<sup>2</sup>. Puis une troisième parcelle de 2 274 m<sup>2</sup> à l'entreprise Dominique Méen (travaux d'isolation) au prix de 8 m<sup>2</sup>. Le conseil a approuvé à l'unanimité.

**Extension de compétences :** il est proposé d'étendre la compétence action sociale d'intérêt communautaire aux services de maintien à domicile, favorisant le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées et des familles en difficultés

**Aménagement numérique :** le Conseil demande la prise de compétence de l'aménagement numérique, afin d'établir et exploiter le réseau de communication électronique à très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés. Les conseils municipaux disposent de trois mois pour se prononcer.

**Rétrocession :** la communauté de communes rétrocède les bâtiments de l'ancienne gendarmerie et le bâtiment de distribution alimentaire à Mazières.

